

C'est Qui ?

Pôle pour les **A**ménagements
Raisonnables et l'**I**ntégration

P . A . R . I . Ecole la Cime

Pour Qui ?

Dans les **écoles ordinaires** avec lesquelles nous avons convenu d'un **partenariat** :

- Pour tous les **élèves** à besoins spécifiques reconnus
- Pour les **équipes éducatives** désireuses d'élaborer des projets communs pour ces élèves

Par Qui ?

Dans l'**école d'enseignement spécialisée**:

- **Coordination** :
Emmanuelle Peltier; Psychopédagogue
Maïté Pire; Ergothérapeute
- **Equipe d'accompagnants** :
Enseignant-es, logopèdes,
ergothérapeutes, neuro-psychologues ...

Avec Qui ? En **partenariat** avec :

- Les directions, coordination, équipe éducative et CPMS de l'école ordinaire
- Les directions, coordination, accompagnants et CPMSS de l'école spécialisée.
- L'élève et ses parents (ou responsables légaux)
- Avec les soutien du SEGEC, en collaboration avec les PARI d'autres écoles spécialisées du réseau.

Pour Quoi ?

- Pour mettre en place et accompagner, en partenariat avec l'équipe éducative, des projets d'**intégration** individualisés à destination d'élèves issus de l'enseignement spécialisé
- Pour mettre en place et accompagner la réflexion des équipes éducatives concernant toutes questions sur **les aménagements raisonnables** utiles pour tout élève à besoins spécifiques des écoles partenaires

Comment ? Par exemple...

Dans le cadre des projets d'intégration :

- En accompagnant l'élève en classe et/ou en travaillant en individuel hors de la classe
- En outillant l'élève par rapport à ses besoins spécifiques tout en visant l'autonomie (ordinateur, matériel, documents, méthodes de travail, gestion du temps, confiance en soi...)
- En participant à l'élaboration de son projet personnel de formation et de vie après l'école, en coopération avec ses parents
- En facilitant les échanges, la communication et la coordination cohérente des multiples projets d'intégration et intervenants

Dans le cadre des aménagements raisonnables :

- En proposant des adaptations significatives dans les cours, lors des évaluations, dans les aménagements de l'espace, du matériel...
- En venant observer un élève qui présente des difficultés pour trouver avec l'équipe les aménagements spécifiques dont il pourrait bénéficier
- En proposant des pistes qui pourront faire évoluer le Projet d'Etablissement

Pour tous :

- En contribuant à l'acceptation des différences au sein des classes, de l'école. En soutenant / accompagnant les équipes dans l'accueil des élèves à besoins spécifiques
- En proposant des informations, formations, sensibilisations à destination des élèves, équipes éducatives, parents sur les troubles, handicaps, moyens, adaptations possibles ...
- En participant / construisant des journées pédagogiques au bénéfice de l'école



La Cime

PARI La Cime

Pôle pour les Aménagements Raisonables et l'Intégration

Coordination : 0489 05 71 62 - pari@ecolelacime.be

Emmanuelle Peltier & Maïté Pire

Ecole La Cime : Enseignement secondaire spécialisé

398 Rue de Mérode – 1190 Forest – 02 538 27 26

18 rue J.B. Stouffs – 1332 Genval – 02 633 49 76

www.ecolelacime.be